



BULLETIN D'INFORMATIONS MAI 2022



Madame, Monsieur, chers amis

Le 1^{er} trimestre est essentiellement consacré aux différents budgets prévisionnels et à l'analyse des dépenses de l'année N-1 avec le vote en réunion de Conseil Municipal du compte administratif.

Les résultats des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement de l'année 2021 font apparaître un excédent de 464 029,29 €.

Les dépenses de fonctionnement pour 2022 sont inscrites à hauteur de 1 438 000 € et de 3 100 000 € en investissement.

Les dépenses d'investissement seront principalement affectées aux travaux suivants :

- Construction de la salle intergénérationnelle-
- Travaux d'enfouissement des réseaux secs sur une partie de la rue d'Oudrenne à Métrich
- Travaux d'économie d'énergie
- Travaux de voirie et de création de parking
- Travaux d'assainissement

Au niveau de la sécurité et toujours dans l'objectif de réduire la vitesse, nous réfléchissons à la mise en place de « zones 30 » dans plusieurs secteurs et à la mise en place de caméras à des points stratégiques.

Comme évoqué dans le dernier bulletin d'informations, d'autres projets sont en cours de réflexion, dont les réalisations dépendront de nos possibilités financières et de l'obtention de subventions.

Ce premier trimestre a aussi été l'occasion de sceller notre amitié avec la commune de Boivre-La-Vallée dans la Vienne par l'officialisation d'un jumelage entre nos 2 communes.

Merci aux adjoints, conseillères déléguées, aux conseillers municipaux et à vous toutes et tous pour votre soutien.

Merci également au personnel communal pour son travail quotidien réalisé avec professionnalisme et efficacité.

Très cordialement et amicalement.

Pierre ZENNER Maire



BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget s'articule en charges et en recettes.

Ci-dessous un aperçu de l'évolution des charges, que nous nous devons de gérer de manière optimale et en les maîtrisant pour nous permettre de préserver une capacité d'autofinancement satisfaisante.

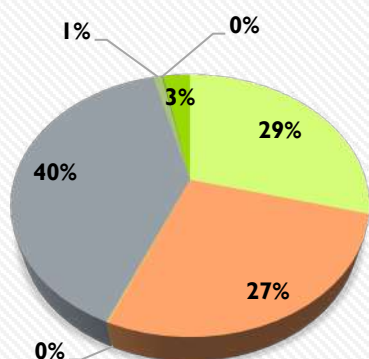


	2018	2019	2020	2021
011 Charges à caractère général	357 999 €	460 809 €	298 601 €	325 185 €
012 Charges de personnel	300 690 €	318 573 €	285 220 €	301 918 €

L'essentiel des recettes se compose des impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation amenée à disparaître pour tous les contribuables en 2023) et des subventions des différents organismes étatiques (département, région...).

La bonne gestion permet de poursuivre les investissements dans des projets pour le bien commun.

Dépenses de fonctionnement 2021



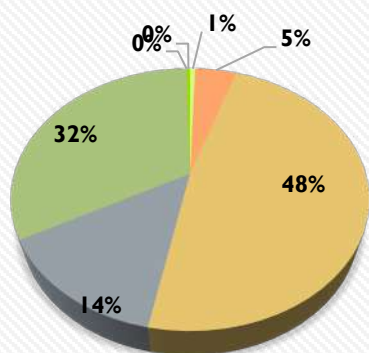
- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 014 atténuation de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières



SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES

En 2022, ce sont 21.050 € qui ont été attribués aux nombreuses associations de la commune. Ce soutien financier leur permet de fonctionner sereinement et les encourage dans leur démarche d'animation du village. Avec l'amélioration de la situation sanitaire, nous constatons avec plaisir un regain d'activités et autant d'occasions de nous retrouver sur les manifestations organisées localement.

Recettes de fonctionnement 2021



- 013 Atténuation de charges
- 70 Produits des services, domaine et ventes diverses
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Autres produits de gestion courante

✓ La **salle intergénérationnelle** étant hors d'eau et hors d'air, les travaux intérieurs se poursuivent par l'isolation, l'électricité, la pose des cloisons et des conduits de ventilation et chauffage.

✓ La commune s'est portée acquéreur de plusieurs **parcelles forestières**.

Une coupe des épicéas touchés par le scolyte a été réalisée en mai.

✓ Suite à des ajustements portant sur le règlement écrit et graphique ainsi que sur la liste des emplacements réservés, une **modification du PLU** est en cours de finalisation.

✓ Les **travaux de rafraîchissement des salles de classes** de l'école élémentaire se poursuivent. 2 salles supplémentaires ont ainsi été repeintes durant les vacances de février par le personnel des communes de la Magnascole.

✓ **L'accueil de la mairie ainsi que la salle de réunion attenante** ont également fait l'objet de travaux de peinture.



À noter

✓ Ouverture **d'une classe ULIS** à la rentrée 2022 à l'école élémentaire.

ULIS signifie unité localisée d'inclusion scolaire. Ces structures sont à destination d'enfants présentant des troubles des fonctions cognitives, des troubles du langage ou d'apprentissage, de développement, d'audition, des soucis moteurs ou des troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladie invalidante)

✓ La mairie est à la recherche d'**assesseurs** pour la tenue des bureaux de vote lors des **élections législatives des 12 et 19 juin** prochains. Contactez la mairie en cas d'intérêt.

✓ A vos agendas:

Le **repas annuel pour nos seniors** est programmé cette année le **dimanche 23 octobre**.



Une délégation composée de Pierre ZENNER et de ses 4 adjoints s'est déplacée dans la Vienne pour officialiser **son partenariat avec la commune de Boivre-la-Vallée** lors d'une cérémonie qui s'est tenue le samedi 19 mars.

Dany DUBERNARD, maire de Boivre-la-Vallée, entourée des maires délégués, et Pierre ZENNER ont signé le **pacte de jumelage** unissant leurs deux communes. Une cérémonie d'union qui scelle une amitié datant de la 2^{ème} guerre mondiale, les **habitants de Koenigsmacker évacués** ayant été accueillis en nombre là-bas.

Un **tilleul** offert par Koenigsmacker a été planté à cette occasion



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc

Pensez à passer en mairie pour faire le nécessaire. Ce **document officiel** doit être mis au dossier de votre enfant pour le **passage de ses diplômes**.



RECHERCHE JEUNES SAPEURS-POMPIERS

La section des JSP de Kœnigsmacker recrute des jeunes filles et garçons de 12 à 13 ans pour la rentrée de septembre 2022.

C'est un engagement de 4 ans de formation qui se déroule les samedis matins en période scolaire de septembre à juin. Les jeunes seront formés par des cours pratiques et théoriques sur de l'incendie, du secourisme, du monter à l'échelle à coulisse, du sport et du civisme.

Recrutement ouvert pour les jeunes de Kœnigsmacker, Malling, Elzange et environs
Inscription de préférence en mai-juin, visite médicale d'incorporation juillet et aout 2022.

Venez nombreux pour soutenir plus tard nos pompiers bénévoles, voire vous engager en tant que professionnel

Contact :

Adjudant-chef

Fabrice POLI fabrice.poli@sdis57.fr

URGENCES

Gendarmerie Guénange

03 82 82 64 27

Centre anti-poison

03 83 32 36 36

Police municipale 03 82 56 71 56

Vie pratique

Carrefour Express

09 67 74 05 96

Boulangerie 03 82 50 36 48

Micro-crèche la Nature

09 80 99 48 82

Aide à la personne

Pôle Autonomie en faveur des personnes en perte d'autonomie

03 87 37 95 66

Centre MOSELLE SOLIDARITÉ

03 87 37 58 56

Administrations

Sous-Préfecture

03 82 59 19 20

CCAM

Arc Mosellan

03 82 83 21 57

SIAKOHM

Assainissement

03 82 85 98 60

SIDEKOM

Eau

03 82 85 98 60

GRDF Dépannage 0800 47 33 33

ERDF Dépannage 0972 67 50 57

Magnascole

Elementaire 03 82 83 19 78

Maternelle 03 82 55 01 24



Cabinet Infirmier

03 82 55 02 71

Médecins

M. Nguyen Son NGUYEN

03 82 55 09 09

Mme Aurore KLEIN

03 82 85 16 60

Kinésithérapeutes-Ostéopathe

Mme Laurence WILHELM

03 82 55 09 14

M. Philippe HOUPPERT

03 82 56 71 92

Pédicure-podologue

Mme Caroline HEINTZ

03 82 83 63 66

Orthophonistes

Mme Claire GRANDIZ

03 82 50 73 88

Mme Ségolène REMY

Pharmacie

M. et Mme LEMMER

03 82 59 55 22

Réflexologie

Mme Béatrice SCHNEIDER

06 72 45 40 42

Massage de la TRAME

Mme Séverine ROYER

06 20 01 43 04

Diététicienne

Mme Charlotte FROEHLICHER

03 82 82 70 41

Psychologue enfants & adolescents

Mme Jessica ZANETTI

07 66 53 58 80

Ostéopathie animale

Mme Emilie MATHIEU

06 86 54 85 08

